

Les services sociaux communautaires sans but lucratif

Ce n'est pas d'hier que le secteur canadien des services sociaux et communautaires sans but lucratif et les milliers de personnes qui en dépendent sont sous pression, bien avant même que ne sévisse la récession!
L'effondrement de l'économie n'a fait qu'empirer une situation déjà envenimée. Les réductions successives du financement pratiquées depuis plus d'une décennie par le gouvernement ont contraint le secteur à se retourner vers d'autres sources de financement, y compris les dons d'entreprise et du secteur privé et les activités de financement.

Cependant, ces sources de financement se sont épuisées ou sont tout simplement disparues dans la foulée de la récession. Plusieurs organismes de services sociaux ont dû réduire leurs activités ou abolir de précieux programmes et mettre à pied le personnel de première ligne. Certains envisagent même de mettre la clé dans la porte. Cette tendance se produit au moment même où la demande pour les programmes de services sociaux et les services de soutien s'accroît en raison de la hausse du chômage et des pressions auxquelles doivent faire face les familles et les collectivités.

Les refuges pour femmes et pour jeunes, les banques alimentaires, les services d'emploi et de logement, les refuges pour sans-abri, les services de soutien aux nouveaux arrivants, les organismes d'intervention dans le domaine du VIH-sida, pour n'en nommer que quelques-uns, offrent d'importants programmes et services dans les collectivités de partout au Canada. Les gouvernements se doivent de soutenir les services sociaux de manière appropriée, surtout pendant les périodes de repli économique où un nombre croissant de Canadiens s'en remettent à ce secteur important de l'économie.

Le budget fédéral de 2010 ne laisse aucun répit au secteur des services sociaux communautaires sans but lucratif, au nombre croissant de Canadiens qui en dépendent ou aux intervenants de première ligne. Il ne prévoit aucune augmentation du financement destiné au secteur des services sociaux dans le cadre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS). Le TCPS est un programme de transfert des fonds du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires à l'appui, notamment, de l'aide sociale et des services sociaux.

En revanche, le budget prévoit une aide financière pour les Canadiens qui désirent rendre leurs habitations plus éconergétiques. Il prévoit aussi des hausses pour la Prestation universelle pour la garde d'enfants, le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations et le Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste pour les personnes qui vivent dans les collectivités nordiques isolées. Quoi qu'il en soit, ces nouvelles initiatives ne contribueront que très peu à régler des problèmes comme l'accès à des logements sociaux abordables, l'itinérance et la pauvreté au Canada.

Pauvreté et inégalité -

Le budget

Le budget fédéral de 2010 prévoit un changement fiscal très mineur pour augmenter le paiement des prestations fiscales pour enfants destinées aux mères seules. Il augmente la Prestation universelle pour la garde d'enfants pour que les chefs de famille monoparentale reçoivent un traitement fiscal comparable à celui des familles biparentales comptant un seul soutien. Ces nouveaux changements se traduiront par un

allègement fiscal pouvant atteindre 168 \$ dans le cas des chefs de famille monoparentale ayant un enfant âgé de moins de six ans en 2010. Le coût prévu est de cinq millions de dollars en 2010-2011 et de cinq millions de dollars en 2011-2012.

Cinquante-trois millions de dollars sur deux ans seront versés aux services destinés à l'enfance et à la famille des Premières nations pour empêcher l'éclatement des familles. Le budget prévoit une enveloppe de 45 millions de dollars sur deux ans destinés au Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste pour faciliter l'accès des habitants des collectivités nordiques isolées à des aliments sains et abordables.

Les effets concrets

Les mesures annoncées dans le budget, quoique timides, sont néanmoins bienvenues. Il faudra toutefois en faire beaucoup plus pour éliminer la pauvreté au Canada. Même avant la récession, plus de trois millions de Canadiens, dont 600 000 enfants, vivaient dans la pauvreté. Le budget ne fait rien pour corriger ce problème social embarrassant.

Bon nombre de nos programmes sociaux visant à éliminer la pauvreté sont inadéquats. Par exemple, les revenus tirés de l'aide sociale sont si bas que bon nombre de prestataires n'ont pas suffisamment d'argent pour se procurer des aliments sains, un logement et des vêtements. Encore une fois, le budget fédéral de 2010 ne fait rien pour régler le problème du revenu d'aide sociale inadéquat au moment même où de plus en plus de Canadiens sont contraints de s'en remettre à l'aide sociale pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

De meilleurs choix

Les Canadiens désirent un Canada exempt de pauvreté. Cependant, pour ce faire, il faudrait que le gouvernement fédéral effectue des investissements considérables dans le logement abordable, les services sociaux et la sécurité de revenu. Les meilleurs options pour éliminer la pauvreté au Canada devraient à tout le moins prévoir les mesures suivantes :

- Mettre en place un fonds pour le redressement économique doté d'une enveloppe d'un milliard de dollars à l'appui des organismes publics de prestation de services sociaux sans but lucratif qui offrent des services de première ligne;
- Procéder au transfert de deux milliards de dollars du gouvernement fédéral pour aider les provinces à atteindre leurs objectifs de réduction de la pauvreté, et collaborer avec tous les ordres de gouvernement et consulter les Canadiens pour élaborer une stratégie pancanadienne de lutte contre la pauvreté;
- S'engager à réduire de moitié d'ici deux ans le nombre de Canadiens qui ont de la difficulté à accéder à des aliments sains:
- S'engager à réduire la pauvreté de 25 pour cent d'ici 2015 et de 75 pour cent d'ici dix ans;
- En deux ans, s'assurer que tous les Canadiens ont un revenu qui atteint au moins 75 pour cent du seuil de pauvreté;
- Augmenter immédiatement de 15 pour cent ou d'environ 100 \$ par mois le Supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu pour s'assurer qu'aucune personne âgée ne vit sous le seuil de la pauvreté;
- Augmenter la prestation fiscale pour enfants à 5 000 \$ par enfant;
- Fixer le salaire minimum fédéral à 11 \$ et l'indexer à l'inflation.

Logement social -

Le budget

L'annonce budgétaire de l'aide aux travaux de construction et de réparation des logements sociaux avait été faite pour la première fois dans le budget fédéral de 2009. Le budget de 2010 ne prévoit pas de nouveaux fonds. Le budget répartit une nouvelle enveloppe de 80 millions de dollars dans le cadre du Programme écoÉNERGIE Rénovation pour aider les Canadiens à rendre leurs domiciles plus éconergétiques.

Les effets concrets

Le gouvernement fédéral est responsable de veiller à ce que tous les Canadiens aient accès à un logement abordable. Toutefois, on voit bien que le gouvernement Harper se défile à cette responsabilité. Sur les 242,8 millions de dollars promis au titre de l'initiative fédérale sur le logement, aucun fonds n'a été versé. À peine 53,8 millions de dollars sur les 1 475 milliards de dollars annoncés dans le budget fédéral de 2009 ont été distribués. Pendant ce temps, des centaines de milliers de Canadiens n'ont nulle part où habiter; des millions sont contraints de vivre dans des logements inabordables, surpeuplés et de piètre qualité et plus d'un ménage sur quatre est sur le point de se retrouver à la rue.

De plus en plus de Canadiens ne peuvent se permettre les coûts élevés rattachés à la location ou à l'accession à la propriété car les prix ne cessent d'augmenter. En fait, un million et demi de ménages canadiens consacrent plus de 50 pour cent de leur revenu pour se loger. Il est clair que les Canadiens ont besoin d'un appui accru au logement abordable de la part du gouvernement fédéral.

De meilleurs choix

Pour régler le problème des sans-abri et du logement inadéquat, le gouvernement fédéral doit mettre en œuvre les priorités suivantes :

- S'engager à mettre fin à l'itinérance au Canada d'ici huit ans;
- S'engager à réduire de moitié le nombre de Canadiens qui consacrent plus de 50 pour cent de leur revenu pour se loger et ce, d'ici 2015;
- Mettre en place un nouveau Programme national de logement comme le propose le projet de loi C-304, pour offrir un financement pluriannuel ciblé pour le logement social;
- Rehausser de deux milliards de dollars supplémentaires les investissements actuels et promis destinés au logement abordable;
- Utiliser les projets de construction et de modernisation du logement pour offrir des possibilités de formation, de stage et d'emploi.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous à http://scfp.ca/budget

:ssj/sepb491 9 mars 2010